



République Française
Département SEINE ET MARNE
CCAS de Bourron Marlotte

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 24/04/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
9	9	9

L'an 2024, le 24 Avril à 18:30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale Commune de CCAS de Bourron Marlotte s'est réuni à la Salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur VALENTE Vitor, Maire-Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux membres le 17/04/2024.

Vote		
A l'unanimité		
Pour : 9		
Contre : 0		
Abstention : 0		

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture

Le : 26/04/2024

Et

Publication ou notification du :

26/04/2024

A été nommé(e) secrétaire : M. DE LA HAYE Arnaud

CC2024_06 – Attribution des subvention pour 2024

Monsieur le Maire-Président propose que les subventions 2024 soient réparties de la façon suivante :

Libellé	Montant alloué en 2023	Montant proposé en 2024
CROIX ROUGE FRANCAISE	1 000,00 €	1 000,00 €
Soutien Facil - P.A.T (ex CLIC SOUTIEN)	800,00 €	800,00 €
LES RESTAURANTS DU CŒUR	900,00 €	900,00 €
SECOURS POPULAIRE	500,00 €	500,00 €
VYV (ex USSIF : aide à domicile)	400,00 €	400,00 €
FFDSB (Don du sang bénévole)	250,00 €	250,00 €
ELLEN POIDATZ	150,00 €	150,00 €
TOTAL	4 000,00 €	4 000,00 €

.../...

.../... (*suite de la délibération CC2024_06*)

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration **adopte** à l'unanimité les subventions pour 2024, telles qu'elles ont été indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

A Bourron-Marlotte, le 25/04/2024

Le Secrétaire de Séance,
Arnaud DE LA HAYE

Le Maire-Président,
Vitor VALENTE

